

# **Assemblée Générale du Comité de Jumelage du 23 novembre 2016**

## **Annexe 6**

### **Rapport d'activité de la Commission Site**

**Par Pascal Paré**

Le résultat des travaux de la commission de rénovation du site internet de l'association a été présenté à l'assemblée.

L'objectif de la commission était de rénover le site existant, en utilisant des outils modernes et ses fonctions associées. La commission s'est régulièrement réunie depuis le printemps dernier ; elle était composée de : Armelle Eyraud, Gaëtan Monmayer, Lynda Nori, Dominique Pajot, Pascal Paré et Marie-Claude Riocreux.

La commission s'est largement appuyée sur le site existant, pour ne pas tout réinventer et pour en conserver tous les acquis. Une réunion avec la Comassoc a aussi eu lieu pour prendre en compte les limites techniques.

C'est ensuite que l'outil de réalisation du site a été choisi : WordPress. Cet outil est largement utilisé en ce moment, dans le monde associatif comme dans le monde professionnel. Il a l'avantage d'être gratuit et de permettre aux personnes autorisées : idéalement les membres du bureau, de mettre eux même en ligne les contenus dont ils sont responsables. Avec sa gestion des utilisateurs, des informations réservées aux seuls adhérents (avec un code utilisateurs et un mot de passe) peuvent être mises en place - nous pensons par exemple aux comptes rendus de CA.

Le comité de rénovation du site s'est alors attelé à la réalisation d'une maquette fonctionnelle à laquelle ont participé activement chacun des membres du comité. C'est cette maquette, fonctionnelle, qui a été présentée à l'assemblée, avec l'ensemble de ses rubriques, son calendrier et ses diaporamas. Les adhérents auront à terme la possibilité de contribuer en postant leurs propres commentaires sur certains articles.

Il reste toutefois du travail - technique et sur le contenu du site - avant de pouvoir passer à la publication officielle, et le comité de rénovation du site continuera à améliorer cette maquette et à faire fonctionner les aspects techniques sous le contrôle du CA.